

Sujet : [INTERNET] Projet éolien du Boischaud

De : "Gilles RATEAU" <gilles.rateau@wanadoo.fr>

Date : 10/12/2018 22:05

Pour : <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Gilles Rateau
9 Le Coudray
86290

Madame, Monsieur le Commissaire - Enquêteur
Projet éolien « Portes de la Brenne »

Madame, Monsieur le Commissaire – enquêteur,

En tant que riverain du parc de la Brenne

Je déclare m'opposer à l'implantation d'éoliennes dans ce lieu pour les raisons suivantes):

Je refuse le mitage éolien dans nos campagnes, comme dans les communes limitrophes, dans l'indre, la Vienne et sur tout le territoire national.

Je veux que notre environnement de bocage ou il fait bon vivre soit maintenu dans son intégralité.

Je refuse les menaces sur la santé en raison des émissions d'ultra et d'infra-sons.

Je refuse car elles sont sources de gênes auditive et visuelle le jour et la nuit (clignotements rouge). Elles sont également, indirectement, très polluantes. En effet comme elles fonctionnent que si il y a du vent mais pas trop, dans notre région ce sera 20% du temps au plus. Des usines au fuel ou charbon devront prendre la relève avec l'énorme pollution qu'elles génèrent ! Le meilleur exemple en est l'Allemagne dont nous recevons les poussières de lignite sous vents d'est.

Je refuse la dévalorisation des biens immobiliers.

Je ne peux pas accepter la construction d'éoliennes là, ou exactement, se situe le couloir migratoire principal d'intérêt national ou volent deux fois pas an des milliers d'oies sauvages, de grues, cigognes, guépriers d'Europe, sans oublier toutes sortes d'oiseaux non migratoires, rapaces divers, chauves souris etc....

Je refuse l'altération d'un corridor écologique entre des zones riches en biodiversités protégées (Zone Natura et Parc Régionale de la Brenne).

Je refuse l'enfouissement à jamais dans les sols de 4 250 tonnes de béton et de 170 tonnes de ferraille **PAR EOLIENNE**. A ce sujet la provision de 50 000 € pour le démantèlement des éoliennes (hors socles qui resteront en place) est ridicule et très loin de la vérité.

Bien plus grave encore : Ces blocs de béton vont sans aucun doute perturber le cheminement des eaux souterraines jusqu'à risquer de diminuer jusqu'à tarir les débits nos sources d'eaux actuelles .. Il n'est pas question que ce risque puisse être pris quoiqu'il en soit des études hydrogéologiques.

Je n'admets pas que le kWh/h fourni par une éolienne soit acheté par EDF environ trois fois plus cher que celui du prix du marché. EDF récupère la différence en nous la répercutant sur notre facture ligne CSPE dont le montant ne cesse d'augmenter dans des proportions incroyables. Par ce biais les groupes investisseurs amortissent leur capital dans les cinq premières années. Imaginez le bénéfice qui suit dans les 20 années suivantes !! Le tout à nos dépends !!

Ce type de financement, vous en conviendrez Madame, Monsieur Le Commissaire – Enquêteur, n'est en aucun cas, compatible avec « L'intérêt Général » bien compris qui, sans aucun doute, est la pierre d'achoppement de votre mission.

Fait à Liglet le 10 décembre 2018

Gilles Rateau